

MASTER - Risques et environnement (fiche nationale)

Active

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 7**
Code(s) NSF :

227 : Energie, génie climatique
110 : Spécialités pluri-scientifiques
210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

Formacode(s) :

12585 : conseil environnement
31307 : qualité hygiène sécurité environnement

Date d'échéance de l'enregistrement : **31-08-2024**

N° de fiche
RNCP34070

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	-	-
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	-	-
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	-	-
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	-	-
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	-	-
ECOLE CENTRALE DE LYON	-	-
ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT	-	-
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT ETIENNE	-	-
INSTITUT MINES TELECOM	-	-
INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION	-	-
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	-	-
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	-	-
UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	-	-
UNIVERSITE DE NANTES	-	-
UNIVERSITE DE NIMES	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.
Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Définition, pilotage et mise en œuvre d'une démarche Qualité Sécurité Environnement
- Définition, avec la direction, de l'orientation de la politique environnementale, qualité et de santé au travail
- Mise en œuvre de diagnostics sécurité et environnement
- Réalisation d'audits d'évaluation du système en place et des risques professionnels, industriels et environnementaux
- Identification des dysfonctionnements et mise en place d'actions curatives, corrective et/ou préventives
- Mise en place d'actions liées à la protection de l'environnement
- Veille réglementaire (évolution de la réglementation)
- Gestion des réclamations clients ou parties intéressées
- Etude et évaluation des mesures de prévention et de protection et leurs coûts financiers
- Suivi de la mise en œuvre des solutions retenues
- Animation et coordination des démarches de certification
- Contribution à la sensibilisation et à la formation du personnel

Compétences attestées :

- S'investir dans une démarche de management Intégré Qualité Sécurité Environnement (QSE) et veiller sur le respect permanent des normes
- Mettre en œuvre les orientations QSE définies par la direction

- Rédiger et mettre en place des procédures, et en assurer le suivi
 - Planifier des actions visant à améliorer les systèmes de management QSE et procéder à des évaluations permanentes ;
 - Identifier les différents domaines de risques et mobiliser les outils méthodologiques et opérationnels dans la mise en œuvre des procédures et le suivi de leur application
 - Structurer et prioriser les actions pour anticiper les risques et mieux les maîtriser
 - Détecter les non-conformités internes et externes, quantifier leurs risques, dégager des mesures curatives, corrective et/ou préventives et proposer des solutions alternatives adaptées au contexte de l'entreprise ;
 - Mobiliser les outils de diagnostics et d'analyse des risques et les adapter à une variabilité de situations
 - Identifier le risque industriel, mesurer les contraintes économiques et mettre en place les actions conduisant à diminuer son impact.
 - Concevoir des outils d'écoute clients et des parties intéressées de l'organisme et optimiser l'application des processus de satisfaction
 - Analyser les tableaux de bord, l'efficacité et/ou l'efficience des actions entreprises et améliorer les indicateurs de performance du système.
 - Intégrer dans son activité le respect du « capital humain » et les exigences environnementales et créer une structure ayant pour missions l'information, la sensibilisation et la communication envers le personnel
 - Piloter une équipe chargée de la mise en place de la QSE et fonctionner en mode "projet"
 - Garantir le respect des cadres réglementaires régissant le fonctionnement et les relations avec les différentes institutions représentatives et les organismes tierce partie ayant des missions inhérentes à la QSE
 - S'adapter en permanence aux nouvelles réglementations et aux différents projets
 - Piloter l'amélioration continue au travers d'actions correctives et de prévention
 - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP34070BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34070BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP34070BC03 Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34070BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- A : Agriculture, sylviculture et pêche
- O : Administration publique
- Q : Santé humaine et action sociale
- C : Industrie manufacturière
- D : Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

Type d'emplois accessibles :

- Responsable du service hygiène-sécurité-environnement
- Chef du service audit-qualité en industrie
- Directeur / Directrice qualité en industrie
- Pilote qualité en système qualité en industrie
- Responsable management de la qualité industrie
- Consultant / Consultante en management qualité
- Directeur / Directrice qualité services
- Responsable qualité services
- Directeur / Directrice Qualité, sécurité, environnement

Code(s) ROME :

- H1502 - Management et ingénierie qualité industrielle
- H1303 - Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel
- H1302 - Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels
- H1403 - Intervention technique en gestion industrielle et logistique
- M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	-
Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002 - Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Centrale Lyon, arrêté du : 14/08/2018 École nationale des travaux publics de l'État, arrêté du : 24/06/2016 École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, arrêté du : 31/05/2016 Institut Mines-Télécom, arrêté du : 19/07/2017 Institut National Universitaire Champollion, arrêté du : 23/05/2016 Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016 Université de Corse - Pascal Paoli, arrêté du : 16/03/2018 Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 22/06/2018 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Nîmes, arrêté du : 19/01/2018 Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 18/05/2018 Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018 Université du Littoral Côte d'Opale, arrêté du : 19/06/2015 Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016 Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, arrêté du : 25/04/2019 Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS**Statistiques :****Lien internet vers le descriptif de la certification :**

http://www.ec-lyon.fr/master/Risques_et_environnement (http://www.ec-lyon.fr/master/Risques_et_environnement)
www.entpe.fr/master/Risques_et_environnement (http://www.entpe.fr/master/Risques_et_environnement) www.mines-stetienne.fr/master/Risques_et_environnement (http://www.mines-stetienne.fr/master/Risques_et_environnement)
https://www.imt.fr/master/Risques_et_environnement (https://www.imt.fr/master/Risques_et_environnement) https://www.univ-jfc.fr/master/Risques_et_environnement (https://www.univ-jfc.fr/master/Risques_et_environnement) https://www.univ-lyon1.fr/master/Risques_et_environnement (https://www.univ-lyon1.fr/master/Risques_et_environnement)
https://www.universita.corsica/master/Risques_et_environnement (https://www.universita.corsica/master/Risques_et_environnement)
https://www.uha.fr/master/Risques_et_environnement (https://www.uha.fr/master/Risques_et_environnement)
https://www.umontpellier.fr/master/Risques_et_environnement (https://www.umontpellier.fr/master/Risques_et_environnement)
http://www.univ-nantes.fr/master/Risques_et_environnement (http://www.univ-nantes.fr/master/Risques_et_environnement)
https://www.unimes.fr/master/Risques_et_environnement (https://www.unimes.fr/master/Risques_et_environnement) http://www.univ-reims.fr/master/Risques_et_environnement (http://www.univ-reims.fr/master/Risques_et_environnement) https://www.univ-orleans.fr/master/Risques_et_environnement (https://www.univ-orleans.fr/master/Risques_et_environnement) https://www.univ-littoral.fr/master/Risques_et_environnement (https://www.univ-littoral.fr/master/Risques_et_environnement) http://www.univ-lyon3.fr/master/Risques_et_environnement (http://www.univ-lyon3.fr/master/Risques_et_environnement) https://www.univ-lyon2.fr/master/Risques_et_environnement (https://www.univ-lyon2.fr/master/Risques_et_environnement)
http://www.pantheonsorbonne.fr/master/Risques_et_environnement (http://www.pantheonsorbonne.fr/master/Risques_et_environnement) http://www.u-pem.fr/master/Risques_et_environnement (http://www.u-pem.fr/master/Risques_et_environnement) https://www.parisnanterre.fr/master/Risques_et_environnement (https://www.parisnanterre.fr/master/Risques_et_environnement)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation
(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/19228/28369>)